

30 avr 2009 -12:30

Appartient à Conseil des ministres du 30 avril 2009

## Sécurité sociale

### Financement des frais de fonctionnement des hôpitaux

#### Financement des frais de fonctionnement des hôpitaux

Sur proposition de Mme Laurette Onkelinx, ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal qui fixe, pour 2009, le budget global du royaume pour le financement des frais de fonctionnement des hôpitaux.

Le budget global pour 2009 s'élève à 6.573.106.130 euros. Il tient compte des mesures décidées antérieurement et qui poursuivent leurs effets en 2009, des décisions budgétaires prises par le gouvernement ainsi que du financement des mesures pour lesquelles une augmentation des moyens financiers est prévue dans le cadre du Plan cancer.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Mme Laurette Onkelinx, Vice-Première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, chargée de Beliris et des Institutions culturelles fédérales

Rue du Commerce 78-80

1040 Bruxelles

Belgique

+32 2 233 51 11

<http://www.laurette-onkelinx.be/>